

## **Appel à Manifestation d'Intérêt** **Exploitation de l'Hôtel Restaurant - l'Hostellerie de la Rivière à Creil**

La Ville de Creil lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'exploitation de son hôtel-restaurant situé sur le site dit de la « l'Hostellerie de la Rivière », sis 11 route de Vaux, offrant un excellent potentiel d'activités.

### **1. Contexte et objet de l'AMI :**

La Ville de Creil se situe dans un cadre verdoyant et dynamique, offrant un cadre de vie agréable et propice au développement de l'activité. La ville bénéficie d'une situation géographique stratégique, à proximité de Paris et de nombreux sites touristiques renommés (Chantilly, Senlis...).

Le territoire accueille plus de 36 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (source INSEE) et sa population est en nette hausse sur les dernières années. L'hôtel-restaurant se situe au cœur d'un tissu économique particulièrement développé avec la zone de Vaux (66 établissements), le parc Alata qui comprend 71 établissements dont des sièges sociaux de groupes nationaux (Ineris, Sainte-Lucie...), la zone de l'Europe sur Nogent-sur-Oise (95 établissements), le parc d'activités sur Nogent-sur-Oise (85 établissements).

Par ailleurs, le parc Alata va connaître un développement conséquent dans les années à venir à l'image du parc ALATA VI qui devrait accueillir environ 1 000 emplois supplémentaires.

L'hôtel-restaurant offre un potentiel unique pour développer votre projet entrepreneurial. Avec son emplacement idéal, cet établissement saura répondre aux attentes les plus exigeantes de votre clientèle, dans une ville où l'offre d'hôtellerie est inexistante et l'offre de restauration reste très inférieure à la demande.

Cet hôtel-restaurant offre un potentiel exceptionnel pour créer un lieu convivial et chaleureux où vos clients pourront savourer une cuisine de qualité. Une ex-chapelle contiguë est le cadre parfait pour organiser des repas gastronomiques, des événements spéciaux ou tout simplement pour offrir une expérience culinaire inoubliable à vos convives.

C'est pourquoi, en sus d'offrir un espace de restauration qualitatif aux Creillois, l'objectif est également d'offrir des solutions adaptées en matière de restauration, d'hébergement et de séminaires pour les travailleurs temporaires, en itinérances ou pérennes issus du bassin d'emplois de Creil.

L'exploitation de l'Hôtel-restaurant sera réalisée par le biais d'un contrat de bail ou d'un autre dispositif juridique, dont les modalités seront établies en fonction des intérêts du projet sélectionné et de l'équilibre de l'opération.

### **2. Profil recherché :**

- Compétences avérées dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie,
- Capacité financière et technique pour la reprise et l'exploitation du site,
- Volonté de s'intégrer durablement dans la vie locale et de contribuer au dynamisme de la commune et du lieu.

### **3. Candidatures :**

Outre une lettre de motivation détaillant l'ambition et le projet imaginé, les candidats devront fournir les éléments listés dans le cahier des charges de cet AMI, téléchargeable sur le site de la Ville [www.creil.fr](http://www.creil.fr) ou en suivant le lien : <https://creil.fr/files/projets/ami/AMI-HR-CAHIER-DES-CHARGES.pdf>

#### **Dépôt des candidatures :**

Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le jeudi 17 avril 2025 à 12h00 :

Par courrier à l'adresse suivante Mairie de Creil - Service commerce – 1 allée du Musée – 60100 CREIL. Sur l'enveloppe devra être noté : « AMI – Exploitation de l'Hôtel Restaurant - l'Hostellerie de la Rivière à Creil – ne pas ouvrir ».

Ou Par courriel à : [commerce@mairie-creil.fr](mailto:commerce@mairie-creil.fr). L'objet du mail devra indiquer : « AMI- Exploitation de l'Hôtel Restaurant - l'Hostellerie de la Rivière à Creil - candidature ».

Le projet détaillé, la situation du bien et son descriptif, les critères de sélection, les conditions du contrat, le contenu complet du dossier de candidature à fournir, le calendrier ... sont contenus dans le cahier des charges de l'AMI, téléchargeable en suivant le lien suivant : <https://creil.fr/files/projets/ami/AMI-HR-CAHIER-DES-CHARGES.pdf>